



CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

juillet 2025



6 NEWSLETTERS DÉDIÉES À LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Vous recevez cette **sixième** et dernière newsletter dans le cadre de la campagne de mesure du radon sur le Pays de Saint Gilles Croix de Vie à laquelle vous avez participé.

Le radon est un polluant physique de l'air intérieur mais il existe de nombreux autres polluants (physiques, chimiques ou biologiques) auxquels vous êtes potentiellement exposés dans votre habitation. Ainsi, entre janvier et juillet 2025, vous avez reçu mensuellement un mail présentant un polluant et des conseils pour limiter le risque d'exposition. Après les Composés Organiques Volatiles, les PFAS, les plastifiants (phtalates et Bisphénol A), les moisissures et le monoxyde

de carbone, nous aborderons ce mois-ci **les pesticides** présents dans les habitations.

Bonne lecture.



© Pixabay via Canva Pro

ZOOM SUR LES PESTICIDES À USAGE DOMESTIQUE : DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS NOS MAISONS

Qu'est-ce que c'est ?

Pour rappel, les **perturbateurs endocriniens** (PE) constituent une **menace mondiale** pour la santé humaine et l'environnement selon le rapport conjoint de l'OMS – PNUE du 19/02/2013. Les perturbateurs endocriniens agissent même à **très faible dose** et sur presque tous les organes. Ils sont responsables de **nombreux effets sanitaires** comme par exemple des problèmes de puberté précoce, de malformation génitale, de baisse de la fertilité, de cancer (testicules, prostates, sein), d'obésité, d'hyperactivité, de dysfonctionnement de la thyroïde,... Les perturbateurs endocriniens sont présents dans de nombreux objets du quotidien : plastifiants, retardateurs de flamme, certains pesticides, anti-tâches, anti-adhésifs, etc.

Dans cette newsletter, nous nous intéresserons plus particulièrement aux **pesticides** à usage domestique. Les pesticides regroupent l'ensemble des produits utilisés pour lutter contre les espèces végétales indésirables et les organismes considérés comme nuisibles. Les pesticides suscitent des inquiétudes concernant leurs **effets possibles sur la santé humaine** et plus largement sur l'environnement.

L'exposition des Français aux pesticides a globalement diminué ces dernières années (depuis la réglementation sur l'utilisation de pesticides dans les jardins pour les particuliers) mais a néanmoins **augmenté** pour certaines familles de pesticides comme les **pyréthrinoïdes** (que l'on retrouve dans les insecticides utilisés dans les habitations) dont plusieurs d'entre eux sont considérés comme perturbateurs endocriniens. De récentes études de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) alertent sur l'impact sur la santé humaine de l'usage des insecticides pyréthrinoïdes et sur une diversité de maladies liées à ces substances : effets sur le neurodéveloppement, survenue de troubles du comportement chez les enfants, maladies psychiques (anxiété, dépression...) et ce même en cas d'exposition in-utero.

Où les trouve-t-on ?

L'étude Pest'i'Home conduite en 2014 par l'ANSES révèle que 3 ménages sur 4 utilisent des pesticides à leur domicile. Dans les habitations, on les retrouve essentiellement dans les **insecticides**. Il peut s'agir par exemple de **bombes aérosol contre les insectes** volants et rampants mais également de **répulsifs contre les moustiques, poux, tiques, puces ou parasites internes** (colliers ou pipettes antipuces, médicaments antiparasitaires, shampoing anti-poux,...).



D'autres sources de contamination des habitations par les pesticides sont connues comme la consommation de fruits et légumes conventionnels ou les bouquets de fleurs traitées.



Comment limiter son exposition aux pesticides dans les habitations ?

Voici quelques recommandations pour limiter votre exposition aux pesticides dans votre habitation :

- Privilégier au maximum les **traitements naturels**. Voici quelques exemples :
 - Remplacer les traitements anti-poux en **imprégnant les cheveux d'un corps gras** (huile coco, mayonnaise,...) qui va étouffer et entraîner la mort de l'insecte. Laisser agir toute une nuit (2h suffisent pour la mayonnaise) et répéter quelques jours après l'éclosion des lentes jusqu'à élimination totale,
 - Privilégier la terre de diatomée contre les puces, ou à défaut préférer les comprimés à avaler plutôt que les pipettes ou colliers. (Attention néanmoins à la présence de néocotinoïdes dans les comprimés),
 - Installer des **moustiquaires** sur les fenêtres,
 - Éviter l'utilisation des huiles essentielles comme répulsif notamment sur les enfants et les animaux qui sont particulièrement sensibles. En cas d'utilisation, respecter le dosage prescrit et l'âge de l'enfant et privilégier systématiquement des huiles essentielles bio.
- En cas d'utilisation d'insecticides :
 - Éviter la pièce traitée durant les heures qui suivent l'application,
 - **Lire les étiquettes** et suivre les précautions d'usage inscrites sur l'emballage,
 - **Aérer** systématiquement la pièce après usage.
- Si vous habitez à proximité de zones de cultures, ne pas aérer durant les périodes d'application de traitements chimiques,
- Femmes enceintes et enfants : **Éviter toute manipulation** de pesticides et insecticides,
- Privilégier une **alimentation bio** (fruits, légumes, céréales *a minima*)